

Malgré toutes les dispositions qui peuvent être prises pour éviter qu'un incendie se déclare, un sinistre est toujours possible et peut engendrer une intervention rapide des salariés formés à intervenir. D'autres événements (fuite de gaz, alerte à la bombe, risques liés aux transports de matières dangereuses, catastrophe naturelle ou technologique...) peuvent aussi nécessiter l'évacuer les lieux.

L'objectif de cette formation est de préparer vos salariés à intervenir efficacement pour lutter contre tout départ d'incendie.



Durée

7.00 heures / 1.00 jour(s)



Nombre de participants

1 mini > 12 maxi



Périodicité

1 ans

Profils des stagiaires

- Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour intervenir avec les moyens de première intervention.

Objectifs pédagogiques

- Préparer les salariés à prévenir les risques incendie
- Mettre en œuvre les principales mesures préventives et les consignes de sécurité incendie
- Mettre en œuvre les moyens à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours
- S'organiser en équipe et adopter un comportement cohérent lors d'un incendie



Référent pédagogique

Freddy VALLERANT est formateur en prévention des risques professionnels. Il est agréé formation CSE SSCT et CSSCT par la DRIEETS IDF, certifié CNEFOP "consultant formateur expert" par ICPF certification, organisme de formation référencé DATADOCK et habilité pour la formation SST par l'INRS.



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.



Ressources techniques et pédagogiques

- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation (à valider avec l'organisme).
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation, intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.
- Moyens techniques : Consignes de sécurité de l'établissement. Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO2 et poudre (les extincteurs sont apportés par le formateur ; aucun feu réel ne sera réalisé sur site client).

Contenue de la formation

- Enseignements théoriques 70%

- Fondamentaux de la réglementation
- Définition et principe de la combustion
- Modes de propagation du feu
- Différentes classes de feu
- Moyens d'extinction : mise en œuvre, appareils de lutte contre l'incendie, procédés d'extinction
- Équipements techniques
- Vidéos
- Enseignements pratiques 30%
 - Exploitation de la consigne de sécurité incendie
 - Application des consignes
 - Alerte des secours
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Bilan de la formation